

L'apport de technologie étrangère sera facilité

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, a annoncé le 19 septembre que le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de ses ambassades et de ses consulats, aidera les sociétés canadiennes à acquérir des techniques étrangères, qu'elles pourront mettre à profit pour créer de nouveaux emplois au Canada et améliorer



M. James Kelleher

leur capacité de concurrence sur les marchés internationaux. « L'adoption rapide de techniques étrangères introduites au Canada, leur adaptation, leur amélioration et leur diffusion dans tout le pays sont d'une grande importance pour la croissance éco-

nomique du Canada », a déclaré le ministre.

Les sociétés canadiennes pourront avoir recours aux services de six agents de développement de la technologie, des experts qui doivent être bientôt engagés sur place à Londres, Stockholm, Bonn, Tokyo, Boston et Atlanta. Ces agents rechercheront des solutions d'ordre technologique aux demandes précises que des sociétés et organismes canadiens leur auront adressées.

En plus de ces nouveaux agents de développement de la technologie, des conseillers aux sciences et à la technologie, des délégués commerciaux et des agents commerciaux, en poste dans un certain nombre de missions à l'étranger, peuvent fournir aux sociétés canadiennes un vaste choix de services qui englobent l'ensemble du cycle, de l'étape de l'innovation à celle de la commercialisation.

Visite du président Nyerere au Canada

Le 24 septembre dernier, le président de la Tanzanie, M. Julius Nyerere, a entamé une visite officielle de deux jours à Ottawa, où il a été accueilli par le gouverneur général Mme Jeanne Sauvé. Il a alors déclaré que l'Afrique applaudissait l'initiative prise par le Canada pour protester contre l'apartheid en Afrique du Sud, mais qu'il fallait faire encore plus. M. Nyerere a précisé qu'il s'agissait maintenant de savoir si le monde allait laisser la population noire d'Afrique du Sud lutter seule contre ce fléau, ou s'il était prêt à faire des sacrifices pour l'aider à l'éliminer.

Le président tanzanien a pressé le gouvernement canadien de durcir ses pressions contre l'Afrique du Sud. « Le Canada ne doit pas oublier qu'il a été le pays qui a proposé l'expulsion du régime raciste de l'Afrique du Sud du Commonwealth en 1960 », a déclaré le président Nyerere à l'issue de sa rencontre avec le premier ministre Mulroney. Ce dernier a alors annoncé que M. Bernard Wood, directeur de l'Institut Nord-Sud, avait été chargé d'une mission d'information dans les pays limitrophes.

M. Wood devait rencontrer les chefs d'État de la Zambie, du Botswana, du Zimbabwe et de la Tanzanie dans le cadre d'une tournée d'information sur la situation en Afrique australe, dans les États de la Ligne de front du Commonwealth en Afrique et présenter un rapport au premier ministre du Canada avant la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, à Nassau, en octobre. En outre, M. Wood devait faire part de ses impressions aux chefs de l'opposition.



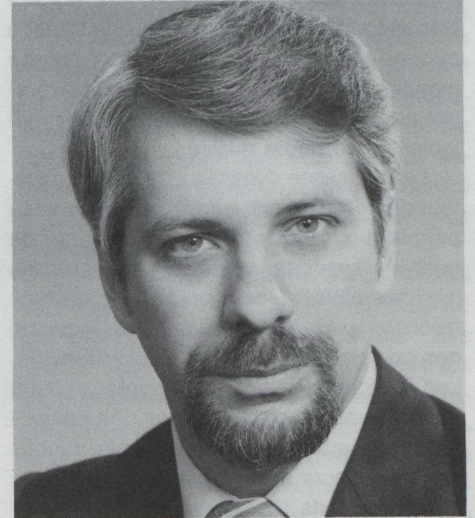
M. Julius Nyerere a été accueilli par le gouverneur général, Mme Jeanne Sauvé, lors de son arrivée à Ottawa.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark, a prononcé récemment deux discours critiquant vigoureusement le refus du gouvernement sud-africain d'accorder à sa majorité noire tous les droits politiques dont jouit la communauté blanche.

M. Nyerere a participé à un dîner d'État avant de quitter le Canada pour les États-Unis le 26 septembre.

Le Québec vient d'élire un nouveau premier ministre

M. Pierre Marc Johnson a été élu le 29 septembre, au suffrage universel des membres, président du Parti québécois. Il succède ainsi à M. René Lévesque, qui



M. Pierre Marc Johnson

avait fondé ce parti en 1968 et qui était premier ministre du Québec depuis 1976.

Élu avec 58,5 % des voix, Pierre Marc Johnson, ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes a pris la direction du gouvernement québécois en tant que 24^e premier ministre.

M. Johnson est né à Montréal en 1946. Fils de Daniel Johnson, qui fut premier ministre de la province de Québec de 1966 à 1968, il obtint un baccalauréat en sciences politiques en 1967 et une licence en droit en 1970, à l'Université de Montréal. Admis au barreau de la province de Québec en 1971, il termina des études en médecine à l'Université de Sherbrooke en 1975.

M. Johnson a adhéré au Parti québécois en 1971. Élu député en novembre 1976, il a joué les rôles suivants au sein du gouvernement : membre du comité élaborant la *Loi sur le financement des partis politiques*; ministre du Travail et de la Main-d'œuvre; ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières. Puis, après sa réélection lors des élections générales d'avril 1981, il a occupé successivement les fonctions de ministre des Affaires sociales; puis ministre de la Justice et Procureur général du Québec, et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes. De plus, en novembre et décembre 1984, M. Johnson a été ministre par intérim des Communautés culturelles et de l'Immigration.

Le nouveau premier ministre a été assermenté à Québec, le 3 octobre, dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale.

Canapress